

Image not found or type unknown



Demande de papiers pour enfin vivre en paix

Par **dom3107**, le **10/02/2008 à 08:00**

Bonjour, rnMa petite amie est russe et parfaitement bilingue. j'aimerais qu'elle s'instale chez moi. nous ne savons pas quelle papiers demandés pour etre tranquille.rnMerci pour votre aide

Par **Nedj**, le **11/02/2008 à 10:22**

Bonjour,rnrnUne personne célibataire récemment entrée en France a peu de chance d'être régularisé.rnIl faudrait m'en dire plus sur votre amie, pour quelles raisons est t elle venue en France ? A t elle des attaches familiales sur le territoire? ...

Par **dom**, le **11/02/2008 à 22:04**

Bonjour Nedj,rn Mon amie est venue en France en vacances cet été. Nous nous sommes rencontrés sur une plage, quatre jours avant son retour en Russie. Elle est revenue me voir pendant une semaine en Septembre, c'était merveilleux. Elle venait de divorcé et je suis en procédure de divorce depuis le mois de mai. Elle est prête à tout abandonner, (travail et parents) pour venir vivre avec moi.rnIrina, c'est son prénom à acceptée ma demande de vie en couple. Elle a 38 ans et n'a pas d'enfants. j'ai 40 ans et 5 enfants dont elle s'occupe à merveille.rnVoilà pour les détails

Par **Nedj**, le **12/02/2008 à 08:04**

Bonjour,rnrnVotre amie a donc l'ensemble de ses attaches familiales dans son pays d'origine.rnAvez vous un projet de mariage avec elle une fois que votre procédure de divorce sera achevée?

Par **dom**, le **12/02/2008** à **08:06**

Ce n'est pas impossible, mais nous aimerions vivre un peu ensemble,en concubinage, avant de nous engager

Par **Nedj**, le **12/02/2008** à **08:13**

Je comprends bien et c'est tout à fait normal.rnSachez toutefois que tant que votre union ne sera pas officialisée, il sera difficile pour madame de se maintenir sur le territoire clandestinement.rnUne autre solution s'ouvre peut être à elle: quels sont ses domaines de compétences au niveau du travail?

Par **dom**, le **12/02/2008** à **11:34**

Elle travail dans une agence de voyage française à Moscow.rnElle parle Russe (evidement), Français, allemand, Italien et grec.rnrnNous ne voudrions pas qu'elle sois dans clandestinité.

Par **Nedj**, le **12/02/2008** à **13:50**

A t elle des pistes pour postuler à un travail en France?

Par **raftman**, le **12/02/2008** à **18:11**

Bonjour, rnest ce que votre amie a divorcée et garder le nom de son ex mari???rnrnSi oui ce sera la grosse galère comme pour mon cas.rnPour le mariage tout ira pour le mieux mais le probleme surviendra lorsqu'elle demandera sa carte de séjour.rnEn effet, en France le droit est obtu et ne reconnais que le nom de jeune fille!!rnAlors il faut changer le passeport ce qui ne peut que ce faire en Russie ;(rnrnAttention à cela sinon c'est tracasseries inutilernrnBon courage!

Par **Bilal**, le **02/03/2008** à **13:25**

BonjourrnrnLe seul conseil que je peux vous donner c'est de ne pas se marier si elle est en

situation irrégulière, vous risquez d'avoir des soucis avec la police, la mairie, le procureur.....etc, mariez vous sous couvert d'un visa court séjour, ensuite elle repartira en russie pour demander un visa de long séjour pour conjoint de français